

Réf: Dossier N° 124870

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE REFORESTATION » en  
abrégé « SIREF »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme  
TRANCHE CITE BCEAO NON LOIN DU MARCHE COCOVICO LOT  
53 ILOT 4 SECTION CV PARCELLE 493, Lot 53, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/2022 , et  
enregistrés au CEPICI le 18/07/2022, il a été constitué une SARL aux  
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
REFORESTATION » en abrégé « SIREF »

Objet : PRODUCTION DE PLANTS FORESTIERS,

VENTE DE SEMENCES D'ESSENCES  
FORESTIÈRES,

REBOISEMENTS  
,

CONSULTANCE EN AMENAGEMENT FORESTIER  
CARTOGRAPHIE,

AUTRES OPREATIONS SYLVICOLES,

## DIVERS

.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE CITE BCEAO NON LOIN DU MARCHE COCOVICO LOT 53 ILOT 4 SECTION CV PARCELLE 493, Lot 53, Ilot 4

Dirigeant(s) : M TIEMON THEOPHILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06465 du 19/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32365/GTCA/RC/2022 du 19/07/2022

